



Modification d'horaires et nombre de jours de congés

Par **coca544**, le **23/01/2008** à **11:25**

Voila le probleme, mon employeur a changé les horaires de travail de mon equipe, on est passé en travail en cycle, le nombre de jour moyen travaillé sur le cycle est de 4.66 jours, de ce fait, notre employeur ne nous donne plus que 23.3 jours de congés au lieu de 25 comme il était écrit sur l'accord signé par la direction et les syndicats, est-ce legal?